

## Validation des réseaux La Ville de Marieville poursuit ses démarches

**MARIEVILLE, le 30 avril 2012** – La Ville de Marieville tient à informer ses citoyens que dans le cadre du dossier des inondations survenues le 28 août 2011, quatre compagnies d'assurances ont entrepris des poursuites judiciaires pour un montant de près de trois millions de dollars. De plus, les travaux visant à effectuer une validation des réseaux d'égout sanitaire et pluvial ainsi que les inspections des installations résidentielles seront complétés prochainement.

Étant donné la judiciarisation de ce dossier par les compagnies d'assurances, les résultats des mandats accordés pour la validation des réseaux d'égouts et des inspections résidentielles demeureront confidentiels jusqu'au règlement final de ces réclamations.

Cette situation n'empêche en rien la volonté de la Ville de poser des actions nécessaires pour améliorer ses installations et pour prévenir toute situation exceptionnelle due aux changements climatiques importants. La Ville informera les citoyens de la suite des démarches.

-30-

Source : Marie-Ève Hébert  
Responsable des communications  
Ville de Marieville  
450 460-4444, poste 246  
[me.hebert@ville.marieville.qc.ca](mailto:me.hebert@ville.marieville.qc.ca)